

Le collectif Questions de classe(s) organise un comité de rédaction ouvert à tous et toutes pour discuter de la thématique du prochain numéro : **Inclure, exclure? Pour une école accessible à toutes et tous!**

Lundi 8 mai 2023 15h-18h

local de Sud Education Paris, 30bis Rue des Boulets, 75011 Paris

Le comité de rédaction de la revue N'Autre école ouvre ses portes à toute personne intéressée pour découvrir les coulisses, participer à la confection de la revue N'Autre école et réfléchir avec nous au thème du prochain numéro.

Voici le texte d'appel à contribution qui servira de point de départ aux discussions :

L'inclusion scolaire : appel à contribution

Inclure, exclure? Pour une école accessible à toutes et tous!

Faire de l'école un lieu d'inclusion pour les élèves à besoins particuliers est une ambition affichée de l'institution. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Pendant longtemps, les élèves « différent·es » ont été exclu·es de l'école ou ségrégué·es, leur placement en établissements spécialisés ayant pour but, disait-on, de faciliter leur intégration ultérieure.

L'utilisation aujourd'hui du terme « inclusion » plutôt qu'intégration n'est pas simplement un effet de communication, tant il témoigne d'une évolution des représentations du handicap et d'interrogations nouvelles sur la place des handicapé·es dans la société mais aussi sur la société qui les accueille. Pour être inclusive, l'école doit en effet s'organiser pour répondre aux besoins éducatifs particuliers et ne pas se contenter d'adapter les élèves en situation de handicap à une société pensée et faite pour les individus valides. Comment est-on passé d'une conception du handicap à une autre et comment l'école a-t-elle réagi face à ces changements ?

Réfléchir à l'inclusion à l'école, c'est en outre se pencher sur les conditions de travail de celles et ceux qui accompagnent les élèves concerné·es, en particulier les AESH. Précarisé·es, sous-payé·es et mal formé·es, ces collègues manquent de reconnaissance. Leur valeur sociale et leurs compétences spécifiques sont de surcroît souvent ignorées. Aussi, la question du statut des AESH paraît incontournable.

La volonté d'inclusion ne doit pas non plus conduire à éluder le problème des moyens. Pour le dire autrement, l'inclusion n'est-elle pas aussi une solution commode au manque de place en Instituts Médico-Educatifs ? Ne pas donner les moyens à l'école de prendre en charge les personnes à besoins particuliers, n'est-ce pas mettre les élèves et les personnels en souffrance ?

Enfin, il y a la structure même de l'école. Peut-elle inclure la différence sans se transformer radicalement ? Il s'agirait alors de partir du handicap pour réfléchir à une autre école, peut-être même jusqu'à remettre en question le terme "inclure", qui place d'office des jeunes hors de l'école, pour rappeler l'exigence d'une école pour toutes et pour tous.